

Dimanche des malades

Autor(en): **Plancherel, Jos.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **73 (1944)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hauteville, vendredi 14 avril, à 7 heures 30 : Pour Pont-la-Ville, La Roche, Hauteville, Corbières, Villarvolard et Botterens.

Bulle, vendredi 14 avril, à 14 heures 15, Ecole primaire : Pour Riaz, Morlon, Le Pâquier, Gruyères et Enney.

Albeuve, samedi 15 avril, à 7 heures 30 : Pour Montbovon, Lessoc, Albeuve, Les Sciernes, Neirivue, Villars-sous-Mont et Grandvillard.

Charmey, lundi 17 avril, à 7 heures 45 : Pour Bellegarde-La Villette, Charmey, Cerniat-La Valsainte, Châtel-Crésuz.

La Tour-de-Trême, lundi 17 avril, à 14 heures : Pour Broc, La Tour-de-Trême et Estavannens.

Communication concernant le programme des examens de renouvellement du brevet en 1944, section française

Le 1^{er} septembre, nous avons annoncé comme 2^e œuvre littéraire à l'étude : « *Anthologie de Ramuz* », par Maurice Zermatten, édition Payot. Il y a lieu de rectifier comme suit : « *Morceaux choisis* » de C. F. Ramuz, recueillis et préfacés par Maurice Zermatten, éditions H. L. Mermod.

Afin d'obtenir de la librairie une réduction du prix de revient, les instituteurs et institutrices que cela intéresse sont invités à annoncer leur souscription à cet ouvrage au Bureau de la Direction, service de l'enseignement primaire et secondaire, jusqu'au 28 février prochain.

Partie non officielle

Dimanche des malades

Il devient de plus en plus populaire. En 1943, Monseigneur l'Evêque lui-même le recommandait dans la *Semaine catholique*. De fait, bien que durant toute l'année nous entourions les malades de notre affection, pourquoi néanmoins ne pas les choyer un dimanche tout particulièrement ? Encourageons les enfants à aller ce jour-là trouver, si cela est possible, un de leurs condisciples malade.

La maladie, une fois ou l'autre, entrera dans la vie de l'enfant. Il faut que l'école lui ait apporté les matériaux nécessaires pour résoudre ce problème, surtout lorsqu'il le frappera droit au cœur.

Dimanche des malades : occasion de nous rappeler le sens de la maladie ou plutôt de ce qui lui fait contraste : la santé.

Car si l'on lutte contre la maladie, c'est signe que la santé en soi est un bien.

Comment cela ?

Pascal, dans son admirable *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*, dit : « Oui, Seigneur, je confesse que j'ai estimé la santé un bien, non pas parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité, pour consommer plus de soins et de veilles à votre service, et pour l'assistance du prochain, mais parce qu'à sa faveur je pouvais m'abandonner avec moins de retenue dans l'abondance des délices de la vie, et en mieux goûter les funestes plaisirs. »

La santé : moyen pour servir Dieu avec utilité. Une santé forte permet de réaliser sa vocation, de se vouer à la tâche qu'on aime, de fonder un foyer...

On dira peut-être qu'il tombe dans une morale facile, celui qui assigne à la santé un tel rôle dans l'exercice de la vertu. Une âme héroïque dans un corps délabré n'a-t-elle pas une grandeur supérieure ?

D'autre part, si la santé est un si grand bien, comment légitimer ceux qui passent par-dessus les règles ordinaires de l'hygiène, bravent la contagion pour apporter un appui spirituel ou matériel à des malheureux ?

Oui, la santé est un bien, mais il est des biens qui la dépassent et au service desquels il vaut la peine de la sacrifier, si c'est nécessaire.

Oui, l'héroïsme dans la misère, dans le travail, dans la souffrance, c'est quelque chose de grand et de beau. N'importe qui peut y être appelé à n'importe quel instant de sa vie. Il suffit d'un accident, d'une épidémie... Aussi l'école doit-elle orienter l'enfant du côté du sacrifice, générateur de vie.

Mais regardons les hommes en face, tels qu'ils sont. Sont-ils faits pour pratiquer l'héroïsme à jet continu ? Dieu, qui connaît assez à fond la nature humaine, n'oblige pas toutes ses créatures à renoncer volontairement à tout ce qui est de la terre : biens, joies, satisfactions. A la grande masse des chrétiens, il demande de marcher à travers ce qui est de la terre tout en orientant leur activité vers l'éternel.

Saint Thomas parle quelque part d'une certaine abondance de biens extérieurs dont l'usage est requis à l'exercice de la ~~vertu~~. Dieu apporte sans doute des grâces particulières à ceux qui gisent, privés de tout, sur un lit de malade ou sur un champ de bataille. Mais il ne tient pas pour autant à ce que toutes ses créatures (à moins de vocations particulières d'âmes réparatrices qu'il saura bien d'ailleurs indiquer lui-même) passent toute leur existence dans des conditions anormales où il faut tout l'effort de la volonté pour ne pas défaillir sur le chemin du devoir.

Une petite grippe déjà nous rend chagrins, moroses, moins bien disposés à la prière, à la méditation. *L'Imitation* va jusqu'à dire

qu'il en est peu que la maladie rende meilleurs... Allons-nous accepter de gaité de cœur, sans rien faire pour lutter contre elle, que la maladie s'installe dans un foyer, le désorganisant, l'appauvrissant, grignotant jour après jour cette certaine abondance de biens extérieurs dont parle saint Thomas ? Il ne faut pas avoir peur de le dire : nous ne serions pas alors dans la ligne juste du christianisme.

Tout en formant nos enfants au sacrifice, apprenons-leur aussi le respect de la santé, pour eux-mêmes et pour les autres... Les questions qui se rapportent à l'hygiène sont à considérer comme des éléments qui rentrent dans la formation générale du chrétien. L'éducateur leur fera la place qui leur convient jusque dans l'enseignement ménager et complémentaire. Il se tiendra au courant des choses indispensables à connaître.

A la théorie se joindra harmonieusement la pratique. Notre canton est fier du développement de sa *Mutualité scolaire*. Le maître peut aider à son juste fonctionnement en expliquant aux parents le but et l'esprit de cette institution. Occasion d'ailleurs pour leur apporter quelques connaissances utiles et leur rappeler leurs responsabilités. Car l'école, à elle seule, ne peut tout faire. Et c'est tout d'abord aux parents à veiller sur la santé de leurs enfants.

Mais si la famille, « société imparfaite », disent les philosophes, car elle ne se suffit pas à elle-même pour ce qui regarde à son ordre, ne peut ou ne sait tout faire ? Sommes-nous alors acculés à un aveu d'impuissance ?

Non, car la « société parfaite », la cité est là pour suppléer aux incapacités de ses membres. Tel est le rôle que lui fixe la philosophie chrétienne, confirmée par les enseignements pontificaux.

Respectons les droits et les devoirs premiers des parents. Faisons appel à leur collaboration matérielle, financière, quand ils peuvent l'apporter. Mais encourageons aussi les initiatives de la communauté dans le domaine de l'hygiène scolaire (inspection médicale, comme c'est le cas en ville de Fribourg et ailleurs aussi, développement des services dentaires, distribution de lait, etc.).

Les écoliers d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Ils auront à faire respecter l'hygiène au sein de leurs villages, de leurs villes : hygiène de l'habitation, application de notre loi cantonale sur la santé publique, dont le Grand Conseil s'est occupé l'an passé. Membres des autorités, ils auront à prendre une décision lorsqu'un de leurs concitoyens viendra leur demander l'aide de la communauté pour soigner sa santé ou celle de l'un de ses enfants...

Puisse-t-on se rendre compte alors qu'à l'école de maintenant ils ont appris à juger de la maladie comme de la santé, selon des sentiments humains et le sens chrétien.

JOS. PLANCHEREL.